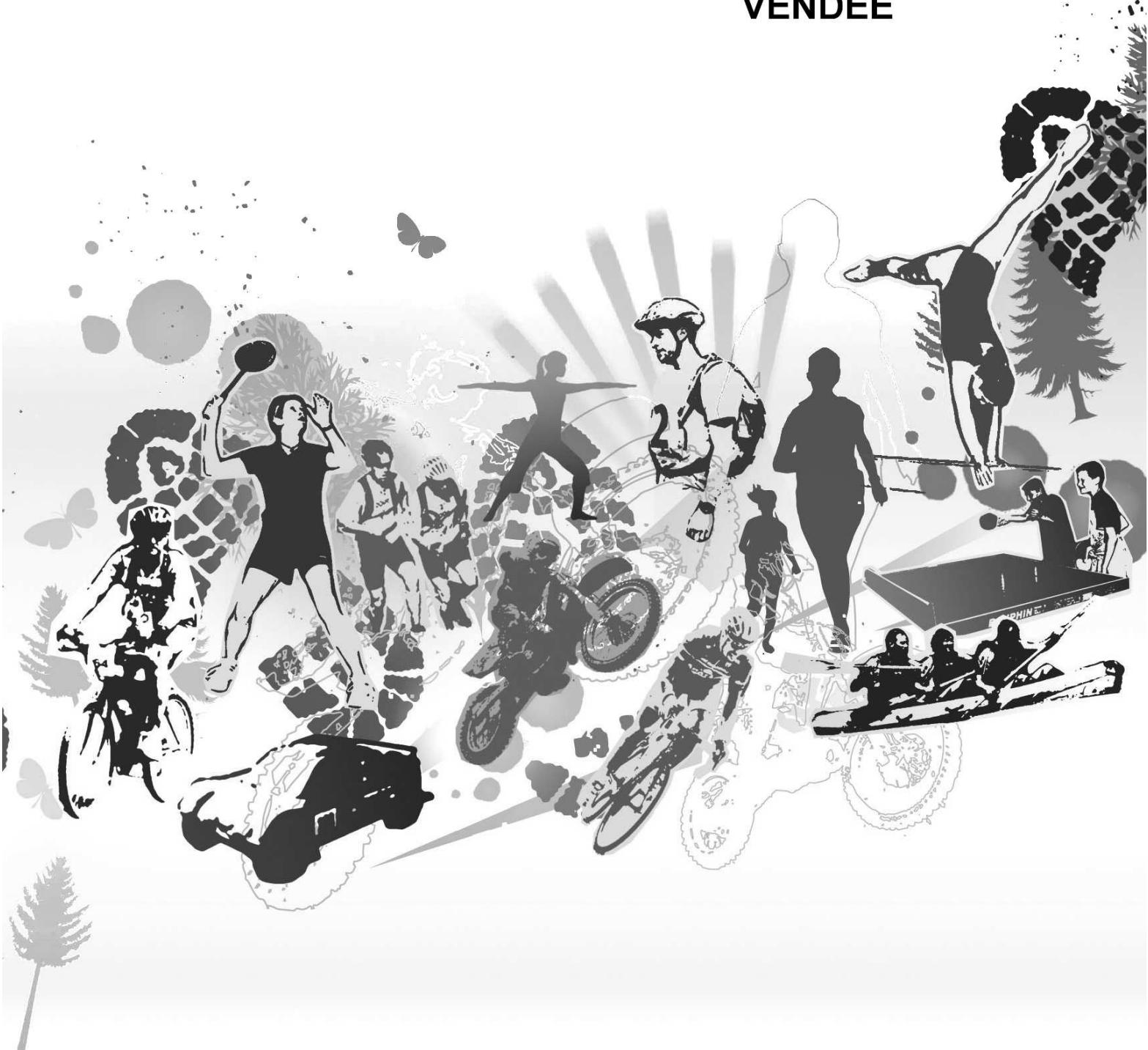


ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDEE



ACTIVITES CYCLISTES ET DE PLEINE NATURE 2022

LE MOT INTRODUCTIF A LA SAISON 2022 ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP VENDEE

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2021 vient de se terminer et nous voici projetés dans cette nouvelle année 2022, avec certaines échéances importantes.

Cette année 2022 commence de meilleure manière que celle qui vient de s'écouler ; moins d'incertitudes sur le déroulement des épreuves sportives en général, et en ce qui concerne les activités cyclistes un beau calendrier a été établi avec une motivation des organisateurs qui fait plaisir à voir !

*On voit avec tout ce qui vient de se passer que les mots : individualisme , manque de respect, haine , division , sont présents dans notre quotidien alors que les valeurs de notre fédération que nous défendons sont au contraire : **solidarité ,respect de l'autre , convivialité !!!***

Donc à nous, en ces moments compliqués, de répandre ces vraies valeurs qui nous sont chères autour du sport !!!

Moi-même ainsi que toute l'équipe du comité, nous vous souhaitons une bonne année 2022 et qu'elle puisse vous apporter joie et bonheur et que vos projets se réalisent !

Bruno Gaborieau

Président du CD UFOLEP Vendée



Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com

Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>

Retrouvez nous sur facebook : UFOLEP85



VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » CYCLOSPORT ou/et VTT

LE RESPECT DES CONTRAINTES SANITAIRES EN VIGUEUR EST OBLIGATOIRE



CATEGORIES D' AGES ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP SAISON 2022

(extrait des règlements nationaux)

Catégorie Jeunes	Saison : 2022
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2012 et le 31/12/2013
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2010 et le 31/12/2011
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2008 et le 31/12/2009
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2006 et le 31/12/2007

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2003 et le 31/12/2005
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1993 et le 31/12/2002
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1983 et le 31/12/1992
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1973 et le 31/12/1982
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1963 et le 31/12/1972
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1962

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1993 et le 31/12/2005
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1983 et le 31/12/1992
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1973 et le 31/12/1982
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1972

Catégorie GSb

GSb né avant le 31/12/1956

LES REGLEMENTS NATIONAUX SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP :

www.ufolep-cyclisme.org

COORDONNEES CLUBS CYCLO ET VTT 2022

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	ADRESSE	CP VILLE	N° Téléphone	Portable	e-mail
VELO CLUB DES OLONNES						
- Cyclo	Gilles POUCLET	29 rue Henri Laborit	85340 OLONNE SUR MER		06 31 81 02 59	gilles.pouplet@wanadoo.fr
- VTT	Madeleine BAUDOUIN	17 rue de Bel air	85100 LES SABLES D OLONN		06 16 37 39 18	madobeau44@hotmail.com
LES SABLES VENDEE CYCLISME						
- Cyclo	Jean LANDRIN	8 Imp. H. Becquerel Le Château d'Olonne	85180 LES SABLES D OLONN		06 63 18 58 21	jean.et.anne.marie@orange.fr
- VTT	Mickael FRANCOIS	8 rue des Chardonnerets	85150 LA CHAPELLE ACHARD		06 88 59 77 42	choufrancois@orange.fr
CYCLO CLUB Serigne						
- Cyclo	David JUILLET	La Vrignaudière	85410 THOUARSAIS BOULDROUX		06 22 97 40 59	c.c.serigne@gmail.com
- VTT	Léo BAUDOUIN	4 ch. Des Champs Boyers	85200 PISSOTTE		06 87 83 52 23	leobaudouin@hotmail.fr
La Roue Libre St Maixentaise						
- Cyclo	Benoit MERIAU	53 rue de l'atlantique	85220 ST MAIXENT SUR VIE		06 73 57 29 44	ameliemeriau@orange.fr
- VTT	Bruno GABORIEAU	8 rue des Cormorans	85500 LES HERBIERS		06 78 47 57 97	gaborieau.bruno@orange.fr
Sté Sportive Nieulaise						
- Cyclo	David GUESDON	23 Rue du Moulin	85150 ST GEORGES DE P.		07 78 20 46 81	david.gued@orange.fr
- VTT	Xavier CHARBONNEAU	13 Rue Georges Normandin	85400 LES MAGNILS REIGNIERS	02 51 27 99 04	06 75 74 04 62	xavisa.charbon@orange.fr
VELO CLUB DE VENANSAUT						
- Cyclo	Alain BOUYER	4 la Garlière	85190 VENANSAUT		06 23 82 66 24	veloclubvenansault85@gmail.com
- VTT	Frédéric GAY	La Villenière	85170 BEAUFOU		06 28 28 88 03	frederic5_gay@yahoo.fr
Coex Olympique Cycliste						
- Cyclo	Bernard PAQUEREAU	14 rue des Acacias	85220 COEX		0619 52 16 15	paquereau.bernard@orange.fr
- VTT	Maxime GONZALES	99 ROUTE DES SABLES D'OLONNES	85190 AIZENAY		06 27 65 96 57	gonzalezmaxime@outlook.fr
AIZENAY VELOS SPORTS	Emmanuel CORDIER	1 rue des Bouleaux	85 220 COEX	02 51 49 33 64	06 50 91 98 72	arnaud.manu@orange.fr
Mouilleron Sports Cyclisme	Pierre BERTHOME	58 rue du Moulin des oranges	85170 LE POIRE SUR VIE		06 75 33 15 93	pierre.berthome@wanadoo.fr
St JEAN DE MTS VENDEE CYCLISME	Olivier GABORIT	9 chemein Jean Marie	85160 SAINT JEAN DE MONT		06 30 25 17 11	gaborit-olivier@wanadoo.fr
Ste Vélocipédique Fontenay	Yann BAPTISTE	23 allée MO de Gouges Villa Renaissance	85000 FONTENAY LE COMTE	02 51 52 26 34	06 38 13 67 51	yann.christelle7273@orange.fr
ASSOCIATION CYCLISTE MELLETOISE	Bernard MORISSET	La Rainsardi��re	85700 LA MEILLERAIE TILLAY		06 79 13 27 88	associationcyclistemelletoise@gmail.com

CYCLOSPORT

LE PERRIER VELO CLUB	Jean Charles WANTZ	11 Le Rohigo	56680 PLOUHINEC		06.82.93.26.83	le.perrier.vc@gmail.com
CC Montois	Claude VRIGNAUD	73 rue du stade	85190 VENANSAULT		06 87 99 08 94	claudecycle@gmail.com
VC LUCONNAIS	Guy GATTEAU	9 Rue Des Moutiers 85400 Luçon	85400 LUCON		06 16 31 01 37	guy.gatteau@orange.fr
VC ST GILLES	Alain ROBERT	2 imp des Marronniers	85800 GIVRAND		06 03 59 44 27	alainrobert085@orange.fr
Vélo Sport Dompierrois	Jean Noel BLANCHARD	7 rue de la Gite	85170 LE POIRE SUR VIE		07 89 52 25 91	jnblanchard@hotmail.fr
AMICALE LAÏQUE RIVES D'AUTISE	Michel GAUDUCHON	142 rte de Fontenay	85420 OULMES	02 51 52 41 87		michel.gauduchon@orange.fr
VENDEE SPORT LANGONNAIS	Laurent BONNAUD	5 rue du Pontreau	85370 LE LANGON		06 87 61 32 93	loloveloo@orange.fr
V3C	Thierry CHACUN	Le Sablon	85140 ST MARTIN DES NOYERS		06 04 45 65 79	familiechacun@yahoo.fr

VTT

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	ADRESSE	CP VILLE	N° Téléphone	Portable	e-mail
Vélo Club Sport Bazogeais	Philippe Brusseau	5 le Paleron	85390 BAZOGES EN PAREDS		06 76 56 13 27	brusseauphilippe@gmail.com
CHAUCHE VTT	Julien GRIS	3 L'orée de Grasla	85140 CHAUCHE		06 38 53 32 35	julien@sarljuliengris.com
Vélo Club Chantonnay	Emmanuel GOUNORD	10 rue des Frênes	85320 PEAUT		06 81 63 64 15	manugounord@gmail.com
VTTards Garnachois	Eric GAUDIN	14 chemin des Primeveres	85300 CHALLANS		06 52 44 58 94	ericgaudin85@gmail.com
Roche Vendée Cyclisme	Stéphane BLANCHARD	250 la Sicaudière	85310 ST FLORENT DES BOIS		07 89 46 68 13	b.stephs@hotmail.fr

AUTRES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	ADRESSE	CP VILLE	N° Téléphone	Portable	e-mail
AL Aubigny	Emmanuel MOREAU	7 allée des Chaumes	85430 AUBIGNY	02 28 15 50 15		emmanuel.moreau10@wanadoo.fr
Raid St Martin	Hermann CARRE	221 chemin de la Turquie	85140 ST MARTIN DES NOYERS	02 51 48 43 31		vanessa.hermann@orange.fr

Joue ta carte sport mais avec les atouts cœur

LES 10 REGLES D'OR

1. J'évite les activités intenses par des températures extérieures inférieures à -5°C ou supérieures à 30°C et lors des pics de pollution.

2. Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort*.

3. Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 minutes d'exercice à l'entraînement comme en compétition.

4. Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive.

5. Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort*.

6. Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures).

7. Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.

8. Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

9. Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives.

10. Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort*.

1 VIE = 3 GESTES

LA MORT SUBLITE DU SPORTIF TUE 3 PERSONNES PAR JOUR

CONTACTEZ-NOUS : huitdecoeur85@yahoo.fr

* quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performances, ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque

CODE DU SPORTIF

Etre sportif, c'est s'engager à :

Connaître les règles du jeu et s'y conformer ;

Respecter les décisions de l'arbitre ;

Respecter les adversaires, partenaires et officiels ;

Refuser toute forme de violence et de tricherie ;

Etre maître de soi en toutes circonstances ;

Etre loyal dans le sport et dans la vie ;

Etre exemplaire, généreux et tolérant

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS CYCLISTES :

Loisir Entraînement
Sortie de reconnaissance Echauffement Compétition ...



COMMISSION CYCLOSPORT VENDEE



Afin d'optimiser le fonctionnement de l'activité cyclosport en Vendée, et afin que cette organisation ne repose pas que sur certaines personnes, il est indispensable que l'ensemble des clubs se prenne en main pour veiller à organiser au mieux leurs courses, et le championnat en général. Voici la répartition de responsabilités établies

MISSIONS	RESPONSABLE
Suivi et préparation du calendrier	Jean Pierre DARRIEUX
Suivi et avis des demandes d'autorisation en Préfecture	Jean Pierre DARRIEUX
Gestion des arrivées sur les courses (avec caméra)	Le club organisateur+ le délégué
Gestion des résultats suite à la course (attribution points montées-descente, attribution points challenges, suivi des cartons compétiteurs en cours de saison) Mise en ligne des résultats, communication avec les autres départements	UFOLEP 85 Chaque club doit veiller au suivi des résultats de ses licenciés, et des changements de catégorie.
Gestion et suivi matériel (caméra, sac communication, ...)	Clubs (le club « suivant » se charge de récupérer le matériel sur la course précédente)
Suivi des résultats du challenge individuel aux points	x
Relations speakeur	Chaque club organisateur
Suivi organisation des épreuves officielles	Jean Pierre Bejet

Coordonnées :

⇒ Jean Pierre DARRIEUX 06 80 27 54 79 ufolep.jpdarrieux@gmail.com

⇒ Jean Pierre BEJET 06 07 19 86 19 bejet.jean-pierre@orange.fr

⇒ Yvon PETUYA 06 46 60 11 66 petuya.yvon@orange.fr

Retrouvez toutes les coordonnées des responsables de clubs au sein de ce livret

UFOLEP VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON

Coordonnées : 07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com

Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>

Retrouvez nous sur facebook : UFOLEP 85



A noter : éléments en bleu : nouveautés 2022

Les courses cyclosport UFOLEP Vendée sont ouvertes à tout licencié UFOLEP (R5 code 26012) détenteur d'une carte cyclosport dûment homologuée.

Les courses cyclosport UFOLEP Vendée sont aussi ouvertes aux licenciés autres fédérations : cf document à suivre « FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIES DES AUTRES FEDERATIONS » pour toute précision.

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

La licence

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP allant du 1^{er} septembre au 31 aout de l'année civile suivante.

La carte cyclosport, qui détermine entre autres les catégories d'âge, est désormais référencée par année civile (à cheval sur 2 saisons sportives UFOLEP) : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Toute personne occupant un poste de dirigeant, délégué ou commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

Article 1 – ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir au club organisateur **VIA LE SITE INTERNET** ([paiement en ligne intégré](#)).

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Ouverture des inscriptions jusqu'à 48h avant la course. Sinon inscription sur place.

Retrouvez le tutoriel explicatif à la suite de ce document et sur notre site internet :

<http://www.cd.ufolep.org/vendee> Rubrique vie sportive – cyclosport

Montant des engagements :

↳ Course sur circuit :

⇒ à partir de 17 ans : **6 €**

⇒ 11/12, 13/14 et 15/16 ans : **2 €**

⇒ Course en ligne ou à étapes tarif déterminé par l'organisateur validé par le CD

(10 euros : course organisée par le VC Venansault le **3 juillet** / pas d'engagement sur place)

Le carton compétiteur est facturé 1 euro par cyclosportif.

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclosport (catégories à partir de 17 ans) : 10 euros (15 euros sur place).

(15 euros : pour la course organisée par le VC Venansault le **3 juillet** / pas d'engagement sur place)

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclosport (catégories 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16) : 3 euros (5 euros sur place).

Rappel : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Une boisson sera offerte à tous les participants ([selon conditions sanitaires en vigueur](#))

Reversement de 0,50 € par coureur âgé de 11 à 16 ans (pour les jeunes cyclosportifs uniquement : application de ce reversement à compter de 2022), et 1 euro par coureur âgé de 17 ans et plus au comité départemental UFOLEP.

Pour toutes les catégories, une majoration de **2 € pour les licenciés UFOLEP** sera demandée à ceux qui s'engagent sur place.

Les coureurs et les accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.
L'inscription aux courses inscrites au calendrier vaut acceptation du règlement.

Article 2 – DELEGUE DE L'EPREUVE

LE DELEGUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIE UFOLEP

Le délégué de l'épreuve est présenté aux concurrents avant chaque départ.
En cas d'indisponibilité le délégué doit prévoir et prévenir son remplaçant.
S'il n'est pas présent, le Directeur de course assure ses fonctions.

Le délégué est présent (**il ne participe pas à l'épreuve**)

Si un délégué est absent (et non remplacé à sa demande) , une amende de 25 euros sera envoyée au club concerné.

Le rôle et les missions du délégué sont décrites précisément sur le document annexe distribué à tous les clubs en début de saison, ce document est aussi disponible sur internet.

Article 3 – SIGNATURES – RETRAIT DU DOSSARD

L'ouverture des signatures se fera 1 heure avant le début de l'épreuve.

Seuls les participants sont habilités à se présenter à la signature munis de leur licence UFOLEP et de leur carte compétiteur cyclosport dûment complétées et signées.

En l'absence de ces documents, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les licences et cartes seront conservées par les organisateurs.

Idem pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Le délégué de l'épreuve assistera aux signatures.

Chaque licencié devra se munir de 4 épingle. L'agrafage du dossard se fera sur la poche (à droite ou à gauche en fonction du sens du podium) une mauvaise lecture du dossard induira le non-classement du coureur concerné.

Article 4 – DEPART

Les licenciés se présenteront sur la ligne quelques minutes avant le départ pour l'appel (**RAPPEL : L'APPEL est OBLIGATOIRE**).

Pendant l'appel, le responsable de l'organisation ou son représentant, accompagné du délégué de l'épreuve, fera un tour de circuit pour s'assurer de son bon état et de la mise en place des signaleurs et commissaires.

Article 5 – MATERIEL

Extraits règlements nationaux UFOLEP (article C/10) – Respect des normes UCI:

La conformité du matériel est sous la responsabilité du licencié Le délégué de course devra interdire le départ d'un cyclosportif dont le matériel n'est pas conforme à la réglementation.

La propulsion de la bicyclette doit être uniquement assurée par les jambes (chaîne musculaire inférieure) dans un mouvement circulaire, à l'aide d'un pédalier.

La bicyclette, y compris ses accessoires et dispositifs, ne doit présenter aucun danger pour son utilisateur ainsi que pour tous les autres participants aux épreuves.

La structure de la bicyclette reliant la selle, le pédalier et la fourche avant, doivent être de forme triangulaire. Ses éléments doivent être des tubes ou profils dont la forme est libre.

Leur épaisseur minimale est de 2,5 cm ; leur largeur maximum est de 8 cm pour la cadre et de 5 cm pour les haubans arrière, la fourche et le tube de selle.

La bicyclette sera pourvue d'un guidon permettant de la diriger en toutes circonstances et en toute sécurité.

Les guidons de forme particulière (delta) ou additionnels (avec prolongateurs, de triathlètes, en forme de cornes ...), et dans la mesure où leur longueur hors tout y compris les accessoires additionnels, ne dépasse pas une limite fixée à 15 cm en avant de la verticale passant par l'axe de la roue avant, ne sont autorisés que dans les épreuves suivantes :

- Piste : poursuite individuelle et par équipe – 500 m ou 1000 m. ou – Epreuves contre la montre

Les freins à disques sont autorisés sur toutes les épreuves et pour toutes les catégories.

Dans toutes les autres épreuves, le guidon sera de type classique et la prise en main ne pourra se situer au-delà d'une verticale passant par l'axe de la roue avant.

Les roues de la bicyclette doivent être de diamètre égal et avoir au moins 12 rayons. **Pour plus amples informations, consulter le site de l'UCI.**

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

Les commissaires devront interdire le départ d'un cyclosportif dont le matériel n'est pas conforme à la réglementation.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclosportif est mis hors course et disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Article 6 – TENUE

Nous croyons utile de rappeler que par sa conduite et ses attitudes (respect des autres concurrents ,des commissaires et des membres de l'organisation), le cyclosportif donne l'occasion de juger le sport qu'il pratique et l'IMAGE de la Fédération à laquelle il appartient.

Le cyclosportif se doit de toujours conserver une tenue décente et appropriée.

Le port du maillot ou de la combinaison auquel appartient le licencié, est obligatoire

Le port du maillot de champion départemental ,régional ou national individuel est **obligatoire** en dehors des épreuves officielles (Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux). **Tout coureur ne portant pas son maillot distinctif ne sera pas classé.**

Sur les maillots de Champion National ne peut figurer aucune autre publicité que celle du partenaire national.

Le port du maillot Champion UFOLEP d'une discipline n'est autorisé que dans les épreuves de cette discipline

Les maillots strictement publicitaires, ainsi que les maillots de groupes sportifs professionnels sont interdits (pour tout autre point concernant la tenue, cf règlements nationaux article C-11 « tenue vestimentaire »).

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les catégories, pendant les compétitions mais également en préambule de celles-ci, lors de la reconnaissance des circuits (Route- Contre la montre). Les cyclosportifs qui ne seront pas pourvus de cette protection se verront interdire le départ .Chaque concurrent devra le conserver correctement attaché, durant toute l'épreuve. Tout contrevenant sera mis hors compétition.

Article 7 –AVANT ET PENDANT L'EPREUVE

- Les cyclosportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cyclo en cours de validité
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cyclosportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cyclosportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cyclosportif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Il est interdit de :

- ☞ Monter à bord, se faire tracter ou s'abriter derrière un véhicule motorisé (suspension)

- ☞ Ne pas respecter le parcours : déviation volontaire, raccourcis, ... (suspension)
- ☞ Passer la ligne d'arrivée avec un dossard en dehors de l'épreuve
- ☞ Freiner volontairement ou de s'arrêter pour ne pas être classé (montée immédiate en catégorie supérieure)

Lorsque plusieurs catégories courent sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cyclosportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoigne (nt), **sous peine de déclassement**.

Sur les petits circuits, tout participant doublé peut être invité par les commissaires à abandonner et retirer son dossard si sa présence risque de fausser le bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve. Les commissaires se réservent le droit d'arrêter les doublés avant le dernier tour.

Ces doublés doivent OBLIGATOIREMENT se laisser décrocher du peloton ou du groupe et cacher leur dossard au passage de la ligne d'arrivée, sous peine de sanction.

Véhicule ouvreur de course

Lorsqu'un véhicule ouvrant la course ne peut doubler le peloton à cause de coureurs gênant le passage, ces coureurs seront systématiquement déclassés.

Article 8 - CHANGEMENT DE ROUES-INCIDENTS MECANIQUES

Si le circuit est inférieur ou égal à 3 km, le cyclosportif pourra changer de roue au podium sous le contrôle du délégué ou du responsable de l'organisation. (Le bénéfice du tour sur crevaison pourra éventuellement être accordé par le Directeur de l'épreuve sur les circuits de moins de 3 km. Le bénéfice du tour de crevaison ne pourra être accordé qu'une seule fois, avant les 10 derniers km de l'épreuve.

Sur un circuit supérieur à 3 km, aucun bénéfice de tour, le changement s'effectuera au podium sous le contrôle du délégué ou du responsable de l'organisation.

Pour une épreuve en ligne, le changement s'effectuera à l'arrière de la course **sur le côté droit de la chaussée.**

Article 9 – ARRIVEES, CLASSEMENTS, PRIMES

Pour toute cérémonie protocolaire , la tenue cycliste est obligatoire .En cas de non respect de cette règle , l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium .

Le non respect de cette obligation entraînera la suppression de la récompense mais les points relatifs à la place obtenue seront conservés.

Dans chaque catégorie un classement « scratch » sera établi.

A MINIMA le vainqueur du classement scratch, et les **3** premiers ufolépiens seront récompensés (sans cumul de récompenses).

Les coupes, gerbes et lots ne seront pas attribués lorsqu'un participant sera absent ou non en tenue réglementaire à la cérémonie protocolaire (sauf cas de force majeure).

Les primes ne seront pas attribuées en cas d'abandon (sauf cas de force majeure).

Le nombre de primes est limité à **2** par participant.

Si un coureur fait des primes répétées sur plusieurs courses à la suite, la question de supériorité manifeste sera étudiée par la commission cyclosport UFOLEP Vendée.

Dans le cas exceptionnel de problème de gestion des arrivées (exemple : problème de caméra) il n'y aura aucun point attribué au challenge individuel (ni pour la montée de catégorie).

Le vainqueur d'un point chaud ou du classement du meilleur grimpeur devra se présenter en tenue cycliste aux couleurs de son club pour se voir remettre sa récompense.

Dans les courses à catégories multiples, l'entraide entre coureurs de catégories différentes est :

- ☞ Possible pour les arrivées communes
- ☞ Interdite pour les arrivées décalées

A l'issue d'une épreuve (lors de la remise), le commissaire ou l'organisateur doit faire mention, sur la carte cyclosport de chacun des 5 premiers, de la place obtenue ainsi que de la date et du lieu de l'organisation.

Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire les places sur la carte, un cyclosportif remplissant les conditions nécessaires inscrira lui-même ces mentions ET devra , **de lui-même**, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission disciplinaire de 1ère instance.

Article 10 – LE SURCLASSEMENT

Cf règlements Nationaux (article B3)

Article 11--DISTANCES , BRAQUETS , NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES :

Se référer à la fiche n°6 des règlements nationaux. [Lien Règlements Nationaux](#)

Changements cette saison pour les braquets des jeunes.

Article 12 : CATEGORIES DE VALEUR :

Accueil en UFOLEP

Tout nouveau licencié sera accueilli comme indiqué dans le règlement national.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} catégories, dès la 1^{ère} victoire le nouveau licencié montera directement en catégorie supérieure.

Cf règlements nationaux pour tout autre point. Se référer aussi aux tableaux présents dans ce livret, extrait de ces règlements

Article 13 - CHANGEMENT DE CATEGORIE

ATTENTION NOUVELLE MODALITE :

Selon les règlements Nationaux, il est précisé que « même à l'essai, un cyclosport ne peut courir occasionnellement en catégorie supérieure.

► **Descente:**

La rétrogradation d'un coureur doit résulter d'une difficulté durable à suivre le rythme du peloton de sa catégorie. Elle n'est pas faite pour permettre à un coureur de descendre sous prétexte de manque de résultat, pour briller dans la catégorie inférieure en trustant les podiums.

Sur sa demande un cyclosportif pourra être reclassé en catégorie inférieure après accord de la commission départementale :

↳ *En début de saison :*

- ♦ Au vu des résultats de l'année précédente

↳ *En cours de saison :*

- ♦ Si le licencié a participé à 3 épreuves au minimum

Il ne doit pas avoir fait de place dans les 10 premiers la saison précédente (sauf cas exceptionnels, exemple : cas médical).

S'il réalise une victoire OU 3 places (dans les 5 premiers), le coureur sera remonté automatiquement et ne pourra pas demander une nouvelle descente pendant 2 saisons complètes.

Remarque : pour ceux de moins de 60 ans ayant demandé une descente : remontée si 1 victoire ou 3 places.

Pour être étudiées, les demandes devront impérativement être présentées par le représentant du club le jour de la réunion de la commission départementale de mi saison (fin avril – début mai de l'année en cours).

► **places possibles pour les 4èmes, 3 ème et 2 ème et 1 ères catégories: (hors championnats départemental et régional) : cf règlement national**

Pour cette nouvelle saison, la commission départementale a adopté les modalités suivantes :

Pour toutes les catégories, quelque soit le nombre de participants

Les cyclosportifs de plus de 17 ans seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure lorsqu'ils totaliseront dans leur catégorie 30 points sauf pour :

- Les 4èmes de moins de 50 ans : montée à 20 points en 3ème cat
- Les 3ème catégorie de moins de 60 ans : montée à 20 points en 2ème cat
- Les 2èmes catégorie : montée à 30 points OU montée systématique en 1ère à partir de 3 victoires (quelque soit le nombre de participants au départ)

Et

pour tout 4è âgé de 50 ans et moins, montée dès la 1ère victoire ; pour un coureur de 3ème catégorie âge de 40 ans et moins montée dès la 1ere victoire. Aussi, ceux qui ont plus de 60 ans au **31/12/2021** et qui ont demandé une descente reprendront le cycle normal, quelque soit leur catégorie

Attribution des points :

► Si 10 et plus de 10 participants dans la catégorie

Points aux 5 premiers relativement au classement scratch.

Une Victoire	Compte pour	10 points
Une deuxième place		7 points
Une troisième place		6 points
Une quatrième place		4 points
Une cinquième place		3 points

La place des 5 premiers est indiquée sur la carte spécifique.

► Si moins de 10 participants dans la catégorie

- a. Le vainqueur marque 5 points. Sa place est notée sur la carte spécifique.
- b. Les autres partants ne marquent pas de points. Leur place n'est pas notée

Les cartes de catégories supérieures seront à réclamer par le Président du Club ou par le Responsable de Section à l'UFOLEP Vendée

☞ Dans une course à étapes :

Seule la place au classement général compte pour la montée.

☞ La commission cyclosportive départementale se réserve le droit de surclasser un cyclosportif en cas de supériorité manifeste même s'il ne totalise pas le nombre de victoires ou de points.

☞ Les résultats réalisés lors d'un contre la montre individuel compteront pour les montées (sauf championnats départementaux et régionaux).

☞ Tout cyclosportif qui aura monté d'une catégorie ne pourra pas prétendre à une rétrogradation la saison suivante .

Rappels :

- **3e catégorie FFC** : il sera désormais possible d'accepter en double licence un licencié 3e catégorie FFC (masculin ou féminin) ayant 100 points ou moins au classement régional FFC paraissant en fin d'année. Un néo-licencié Ufolep licencié en 3e catégorie FFC voulant pratiquer le cyclocross ne pourra commencer la saison et donc avoir une carte de compétiteur qu'après la parution de ce classement.
- Autre point important : un double licencié UFO/FFC montant en 3e catégorie FFC en cours de saison, n'aura plus à choisir sa fédération et pourra terminer la saison en Ufolep. Par contre, pour savoir s'il pourra avoir accès à la carte de compétiteur la saison suivante, il faudra attendre la parution du classement FFC de fin d'année pour connaître le nombre de points qu'il aura marqués en cours d'année.
- **Les commissions techniques seront tenues de nous signaler les noms de leurs licenciés étant dans ce cas et leur nombre des points.** En effet, pour les nationaux nous n'aurons que ces éléments pour vérifier si un 3e catégorie FFC est admissible ou pas. La carte comportera dorénavant ces nouvelles mentions.

► Spécificités pour les Grands Sportifs :

4a & 4b : ces deux catégories marqueront désormais des points, les 4a pour monter en 3e catégorie, les 4b pour monter en 4a. Le nombre de points pour monter de catégorie est celui fixé par le règlement national, en sachant qu'il est possible pour un département de durcir ce critère (diminuer le nombre de points) pour faire monter les coureurs.

Donc un 4b ayant totalisé 20 points montera en 4a, là, s'il totalise à nouveau 20 points il montera en 3e catégorie. (cf commission du 08/10/2015).

S'il finit la saison en 4a, il redescendra automatiquement en 4b la saison suivante. S'il finit la saison en 3e catégorie, il ne sera redescendu que d'une seule catégorie et sera versé en 4a.

- Cette nouvelle mesure a pris effet dès la saison route 2016 ; cette mesure est toujours en vigueur.

EXTRAIT REGLEMENT NATIONAL :

I. Cas des « 4^e catégorie » :

- Les compétiteurs âgés de 65 ans et plus, ne peuvent être classés en 4b que si, auparavant, ils ont été classés 4a.
- Les deux catégories 4a et 4b courront ensemble et marquent des points comme les autres catégories.
- Les points leur sont attribués en fonction de la place obtenue au classement scratch.
- Les 4b qui accèdent à la catégorie 4a redescendent automatiquement, la saison suivante en 4b.
- Les 4b qui accèdent à la 3^e catégorie redescendent automatiquement, la saison suivante en 4a, sans possibilité de reclassement en 4b pour la dite saison. Ils ne peuvent être descendus que d'une seule catégorie.
- **Cas des 4b âgés de plus de 75 ans au 31 décembre de l'année civile précédent**
 - a) Les 4b, âgés de plus de 75 ans au 31 décembre de l'année civile précédente, monteront en 4a en application du Règlement National et des dispositions spécifiques départementales (qui sont obligatoirement plus restrictives que le règlement national).
 - b) Les 4a, âgés de plus de 75 ans au 31 décembre de l'année civile précédente, ne monteront pas en 3e catégorie mais, en aucun cas, ils ne pourront dépasser le « nombre maximum de points et/ou de victoires » prévu aux dispositions départementales. Si cette clause n'est pas respectée, le cyclosportif concerné sera immédiatement monté en 3^e catégorie aux conditions prévues par le Règlement National (Aalinéa 5 des Remarques notifiées ci-dessus)

Article 14 – POINTS CHAUDS ET MEILLEURS GRIMPEURS

Le nombre total de victoires aux points chauds et au meilleur grimpeur au cours d'une saison est limité à :

- ☞ 5 pour la 1^{ère} Catégorie
- ☞ 3 pour la 2^{ème} Catégorie
- ☞ 2 pour la 3^{ème} Catégorie, les 4^{èmes} et les 15/16 ans.

Le vainqueur d'une épreuve ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle des points chauds ou du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée aux 2^{èmes} de ces classements.

Article 15 – RECLAMATIONS

Elles doivent se faire auprès du responsable de l'organisation dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats (cf application de l'article C16 du règlement national)

Toute réclamation doit être confirmée dans les 48 heures suivant l'épreuve, le cachet de la poste faisant foi :

- Par un chèque de caution de 80 € au nom du Club ou du réclamant
- Par écrit sous couvert du Président du club ou du Responsable de section

Aucune réclamation verbale ne sera prise en compte.

Toute demande de sanction émanant de la commission cyclosport sera soumise au Comité départemental UFOLEP.

Adresse d'expédition pour les confirmations de réclamation :

**UFOLEP Vendée
202 boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON**

Article 16 – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP

Aucun titre départemental ne pourra être attribué à un ex élite ou 1^{ère} catégorie FFC de moins de 40 ans.

Epreuve qualificative au Championnat national UFOLEP :

Championnat Départemental

Réservé aux licenciés UFOLEP Vendéens.

Un règlement particulier de cette course sera fourni ultérieurement.

A ce titre :

Tout licencié inscrit dans un club Vendéen désireux de participer à cette compétition devra impérativement, **avant la date du départemental** avoir disputé avant l'épreuve de qualification au moins :

3 épreuves dans le département pour la saison en cours (pour les vététistes ufolep : peuvent être comptabilisées 3 courses VTT). Sauf pour les minimes (pas de minimum).

Les cinq premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés comme prévu dans le règlement départemental.

Les catégories concernées sont les catégories d'âge.

Pour que le maillot soit attribué « il faudra au moins **3 concurrents** par catégorie, quelque soit la catégorie.

Les vainqueurs départementaux vendéens 2021 devront, pour pouvoir participer à l'épreuve qualificative 2022, avoir fait au minimum 30% des courses du calendrier vendéen UFOLEP en 2021 ([non applicable cette année](#)).

- Remarque complémentaire : tout licencié UFOLEP cyclosport Vendée n'ayant pas participé au départemental n'aura pas le droit de candidater aux sélections au national.

Si toutefois une date au calendrier UFOLEP 85 n'était pas définie officiellement pour le Championnat Départemental Cyclosport de Vendée, les candidats à la sélection au National devront obligatoirement participer à un Championnat Départemental dans un autre Département (voire un championnat Régional si toutefois ils n'étaient pas accepté sur un départemental), et fournir leur attestation de présence à cette compétition.

Prix des engagements :

Idem course classique

Article 17 – CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Les situations **2022** seront examinées au cas par cas .

Article 18 – CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

Les coureurs participant au championnat national se verront remettre un maillot de la délégation de Vendée contre un chèque de caution d'un montant de 50€. Ils devront avoir rendu ce maillot avant le 1^{er} septembre de la même année à la personne qui leur aura remis.

A défaut l'UFOLEP encaissera le chèque de caution.

Si toutefois un coureur s'inscrit, mais ne participe pas et ne produit pas de justificatif, l'amende et les frais associés lui seront imputés.

Aucun titre national ne pourra être attribué à un ex élite ou 1^{ère} catégorie FFC de moins de 40 ans.

Tout licencié désirant participer à cette épreuve devra IMPERATIVEMENT avoir participé au Championnat Départemental et à un Championnat Régional (local ou dans une autre région si celui-ci n'est pas organisé dans la région).

Critères de sélection :

- ☞ Le Champion Départemental et le Champion Régional de chaque catégorie d'âge seront automatiquement pré-qualifiés.
- ☞ Les résultats au Challenge Individuel Cyclosport seront un critère de sélection.
- ☞ Les équipes départementales sont composées de 5 cyclosportifs et de 1 remplaçant.

Ces 6 membres seront sélectionnés par la commission Cyclosport, SEULE JUGE DES SELECTIONS DEFINITIVES.

Tout cyclosportif désirant participer au championnat national UFOLEP devra impérativement , par l'intermédiaire de son club, faire une demande par mail de candidature.

Le classement définitif, établi par la Commission Cyclosport, permettra de retenir **5 titulaires, 1 remplaçants et 3 suppléants** sélectionnables en cas de désistement.

La liste des sélectionnés sera publiée dans la semaine suivant le Championnat Régional.

Faute d'un nombre suffisant de Cyclosportifs acceptant leur sélection, la Commission se réserve le droit de retenir des sportifs ne répondant pas à tous les critères de sélection.

Article 19 – DISCIPLINE

Le barème des sanctions disciplinaires – extrait règlement disciplinaire National

LISTE PROPORTIONNELLE DES SANCTIONS :

1. SANCTIONS : allant de l'élimination de la rencontre, du stage, etc. à 4 semaines de suspension, assorties, en plus, des amendes prévues chaque saison dans les règlements, et/ou de travaux d'intérêt fédéral.

FAUTES COMMISES :

- a) faute volontaire technique entraînant l'avertissement avant l'expulsion ;
- b) joueur quittant l'activité ou l'aire de jeu délibérément sans en avoir reçu l'ordre ;
- c) équipe abandonnant l'activité ou le jeu avant la fin de la rencontre ;
- d) refus du responsable ou capitaine de signer la feuille de match ;
- e) faute disqualifiante entraînant pour la rencontre l'exclusion définitive.

2. SANCTIONS : allant de 1 à 3 mois de suspension, en plus des amendes prévues chaque saison dans les règlements et/ou de travaux d'intérêt fédéral.

FAUTES COMMISES :

- f) organiser ou participer à une compétition hors UFOLEP sans autorisation, lorsqu'on est chargé de l'organisation ou lorsqu'on est qualifié pour une compétition UFOLEP ;
- g) attitude anti-sportive renouvelée après avertissement ;
- h) agression verbale, injures à juge, arbitre, commissaire, cadre technique, représentant désigné d'une instance UFOLEP ;

i) gestes déplacés ou équivoques, lors d'une activité, vers juge, arbitre, public, etc...

j) récidive d'une faute technique ayant été sanctionnée par la commission technique intéressée ou le responsable.

REMARQUE : ces peines peuvent être doublées en cas de récidive dans les 6 mois

3. SANCTIONS : allant de plus de 3 mois à deux ans de suspension, en plus des amendes prévues chaque saison dans les règlements.

FAUTES COMMISES :

k) fraude du licencié (âge, identité, homologation, mutation, surclassement, etc...) ;

l) geste volontairement dangereux lors d'une activité sur juge, arbitre, commissaire, cadre technique, etc.

m) l'atteinte à l'image de l'UFOLEP

n) récidive d'une faute relevant du groupe 1

REMARQUE : ces peines peuvent être doublées en cas de récidive dans les 6 mois.

4. SANCTIONS : allant de plus de 2 ans à 5 ans sans préjuger des amendes, des poursuites et peines pouvant être encourus à la suite d'un dépôt de plaintes.

FAUTES COMMISES :

o) fraude du dirigeant (licence, homologation, mutation, surclassement, etc.) ;

p) vandalisme lors des déplacements, dans et hors des locaux sportifs et d'hébergement, etc.

q) coup à participant, spectateur, organisateur, administrateur, etc.

r) l'atteinte grave à l'image de l'UFOLEP

s) récidive d'une faute relevant du groupe 2.

REMARQUE : la récidive peut entraîner la radiation définitive du fautif.

5. SANCTIONS : allant de plus de 5 ans de suspension à la radiation à vie sans préjuger des poursuites et peines légales encourues.

FAUTES COMMISES :

t) coup et blessure volontaires sur joueur, juge, arbitre, commissaire, etc.

u) prévarication,

v) vol,

w) organisation de paris ou jeux d'argent illégaux.

x) consommation d'alcool ou de produits stupéfiants dont la consommation est illégale non mentionnées à la liste des substances interdites de l'AMA

Article 20 – CORRESPONDANCE

Toute correspondance concernant une réclamation ou une contestation d'un cyclosportif avec la FOL, le Comité Départemental UFOLEP, la commission cyclosport ou un membre de ces instances, doit être obligatoirement visée et transmise par le président du club ou le responsable de section.

Article 21 – LE SPEAKER

Le speaker est le commentateur et l'animateur de l'épreuve.

Il est formellement interdit de l'interpeller pour une contestation ou une réclamation concernant l'organisation ou les résultats d'une course. Seul le responsable de l'organisation doit être contacté (**avec courtoisie !!!**).

Le délégué ou le responsable de l'organisation notifie sur le rapport de clôture toute transgression à cette interdiction.

Sanctions :

☞ Avertissement ou travail d'intérêt général associatif

☞ Suspension temporaire

Article 22 - MUTATIONS

Cf règlements nationaux

Challenge individuel 2022 « Alain Duplan »

Challenge à la participation individuelle, toutes catégories confondues :

- 1 point par participation aux courses inscrites au calendrier cyclosport UFOLEP Vendée (1 point sera enlevé par absentéisme selon le même principe que le Challenge des clubs ; absentéisme = une personne inscrite qui ne vient pas et ne s'excuse pas)
- 5 points pour la participation au championnat départemental

Pour les coureurs participant au national : attribution d'1 point si toutefois une course est organisée le même week-end en Vendée.

En plus, pour les coureurs participant au national, ajout d'1 point au challenge individuel.

A l'issue de la saison un classement sera effectué.

Les 5 premiers seront récompensés.

Si ex-aequo, le sportif le plus âgé sera privilégié.

Challenge clubs 2022 « Christian Rialland »

Même principe que les années précédentes :

« Pour les clubs dont au moins 5 cyclosportifs, ont participé, au moins une fois, aux épreuves du calendrier vendéen :

Chaque coureur marquera 1 point de participation pour son club par course effectuée, et un point sera enlevé par absentéisme . »

Un critère relatif au nombre de courses organisées sera ajouté dans le décompte des points du challenge des clubs « Christian Rialland » (nombre de points par course organisée = nombre d'épreuve dans l'année).

Lors des remises, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

Challenge individuel 2022 aux points

Réserve aux coureurs UFOLEP des clubs vendéens.

Toutes les épreuves du calendrier 2022 UFOLEP Vendée seront comptabilisées à l'exception des :

➤ championnats départementaux, régionaux et nationaux

➤ *Points attribués par épreuve (à partir du classement scratch) :*

Places	1ère cat	2ème Cat	3ème Cat	GS A	GS B
1	380	190	75	30	30
2	250	125	50	20	20
3	190	95	38	15	15
4	170	75	30	12	12
5	130	65	25	10	10
6	100	50	20	8	8
7	76	38	15	6	6
8	50	25	10	4	4

POUR les catégories : Féminines, Cadets, Cadettes, Minimes F, Minimes G : application des points de la 1ere catégorie.

En cas de montée, le coureur garde 50% de ses points acquis en catégorie inférieure.

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un cyclosportif ne peut pas être déclaré vainqueur deux années de suite dans la même catégorie. Auquel cas, l'année suivante, il sera classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des coureurs de 1^{ère} catégorie).

Le cyclosportif devra avoir participé à au moins 3 épreuves cyclosport UFOLEP 85 lors de la saison pour être classé et récompensé.

Lors de la remise, les coureurs devront être en tenue de cycliste.



FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIES DES AUTRES FEDERATIONS

L'ouverture des épreuves aux licenciés des autres fédérations est subordonné à la présentation de leurs licences qui permettra de vérifier :

- Leur catégorie
- Qu'il y a bien un certificat médical attaché à leur licence

Les catégories admissibles à l'UFOLEP Vendée sont (décision de la commission départementale du 30 novembre 2018)

MASCULINS

Categorie FFC	Sera classé en
Pass cycl D1 ou D2	1ere
Pass cycl D3	2eme
Pass cycl D4	3eme
Pass Cycl Open	1ere
Serie 3 (< 100 pts)	1ere
Age junior 1 ^{er} et 2 ^{eme} année Pass cyclisme	2eme
Age junior 1 ^{er} et 2 ^{eme} année Pass cyclisme Open	1ere
Categ junior FFC 1 ^{ere} année (<100 pts)	1ere
Categ junior FFC 2 ^{eme} année (<100 pts)	1ere
Triathlète sauf élite	1ere
Licencié FFCT Vélo Sport	3eme

FEMININS

Categorie FFC	Sera classée en
Pass cyclisme adulte	feminine
Pass cyclisme open adulte	3eme
Série 3	3eme
Série 2	2eme
Série 1	1ere
Serie 3 < 50 pts	3eme
Junior 1 ^{ere} année	Fem
Junior 2 ^{eme} année	3eme
Triathète sauf élite	3eme
Licencié FFCT Vélo sport	feminine

Remarques

- Ces licencié(e)s participant à des épreuves Ufolep sont soumis au même régime de montée de catégorie que les licenciés Ufolep.
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte la plus forte catégorie FFC ou FSGT.
- Ils (elles) sont également soumis(es) à la réglementation « Supériorité manifeste » s'il s'avérait qu'ils (elles) sont d'un niveau très supérieur à celui de la catégorie Ufolep qui leur a été attribuée.
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un seul classement scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3^e marquera les points prévus par le règlement pour une 3^e place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).
- Il est à noter qu'un(e) licencié(e) « Autre fédération » devra se conformer à la réglementation Ufolep et pourra être exclu(e) de toutes nos compétitions si, par son comportement, il (elle) était l'auteur de troubles perturbant l'épreuve et/ou faussant les résultats.

ACCUEIL A L'UFOLEP CYCLOSPORT SAISON 2022

MASCULINS

EXTRATS REGLEMENTS NATIONAUX

ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR

Licenciés Ufolep Adultes Masculins 17 ans et plus

Retrouvez tous ces tableaux sur le site National : fiches 9 à 16
[LIEN REGLEMENTS NATIONAUX](#)

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cyclosport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3^e catégorie Ufolep pour la pratique du cyclosport et/ou du cyclocross.

II/ Nouveau licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance			en FSGT			
en FFC		Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions				
Catégories FFC	Sera classé en Cyclosport Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cyclosport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en cyclocross Ufolep
Pass'Cyclisme Adulte D1 ou D2	2 ^e	2 ^e	4 ^e – 5 ^e -6 ^e	3 ^e	4 ^e – 5 ^e -6 ^e	3 ^e
Pass'Cyclisme Adulte D3 ou D4	3 ^e	3 ^e	3 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e
Pass'Cyclisme Open Adulte	1 ^e *	1 ^e *	2 ^e	1*	2 ^e	1 ^e
Série 3 (<u>≤ 100 points</u>) **	1 ^e *	1 ^e *				
Age- Juniors 1 ^e et 2 ^e année						
Pass'Cyclisme		3 ^e				
Age- Juniors 1 ^e et 2 ^e année						
Pass'Cyclisme Open	2 ^e	1 ^e				
Catégorie Juniors FFC 1 ^e année avec 100 points ou moins	2 ^e	2 ^e				
Catégorie Juniors FFC 2 ^e année avec 100 points ou moins	1 ^e	1 ^e				

Remarques * Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

** Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », n'ayant aucun point, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep.

Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », ayant des points dans cette catégorie, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il ne pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep que s'il avait 100 points et moins en « Série 2 ».

V/ Licencié UFOLEP sollicitant une double appartenance

-Tout licencié UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, pour la pratique du Cyclosport et/ou du Cyclocross, une « Pass'Cyclisme FFC » et/ou une « 3^e, 4^e ou 5^e catégorie FSGT », garde la catégorie UFOLEP dans laquelle il est classé au moment où il demande une licence dans l'(les) autre(s) fédération(s).

-Tout licencié UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, pour la pratique du Cyclosport et/ou du Cyclocross, une licence « FFC.Pass'Cyclisme Open » ou « Série 3 » et/ou « une 2^e catégorie FSGT » sera classé en 1^e catégorie UFOLEP, sans possibilité de descente, quelle que soit la catégorie UFOLEP dans laquelle il est classé au moment où il demande une licence dans l'(ou les) autre(s) fédérations.

VI/ Retour à la pratique d'anciens licenciés UFOLEP en simple appartenance

Catégorie	ANIENS LICENCIES UFOLEP					
	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
Catégorie	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus
4a et 4b	4a ou 4b	4a ou 4b	4a ou 4b		3 ^e	
3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
2 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
1 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e

Remarques –

- A) Application des critères de classification Ufolep pour ceux qui demanderont une double (ou triple) licence.
- B) Lorsqu'un ex-Ufolep 1^e catégorie revient à la compétition, après 1 an ou 2 ans d'arrêt en Ufolep, il sera classé en 2^e catégorie Ufolep (voir tableau ci-dessus) quelle que soit sa classification en Pass'Cyclisme FFC (D1 ou D2 ou D3 ou D4).

ACCES à la CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Adultes Masculins FFC et ex-FFC de 17 ans et plus Licenciés UCI (Se référer à la fiche 3 « Accès à la carte compétiteur »)

I/ Carte « Compétiteur Cyclosport »

Dans tous les cas si, entre temps, le coureur FFC a obtenu une licence Pass'Cyclisme, Pass'Cyclisme Open ou Série3, la durée d'attente n'existe plus.															
Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
Catégories FFC	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	
Pass'Cyclisme D1 ou D2	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	
Pass'Cyclisme D3 ou D4	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	3 ^e	OUI	
Pass'Cyclisme Open	1 ^e *	OUI	1 ^e *	OUI	1 ^e	OUI	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	3 ^e	OUI	
Série 3 – Juniors 2 (ex-régional) 100 points et moins	1 ^e *	OUI	1 ^e *	OUI	1 ^e *	OUI	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	3 ^e	OUI	
Série 3 (ex-national) 101 points et plus	NON	NON	NON	NON	1 ^e *	OUI	1 ^e *	OUI	2 ^e	OUI	2 ^e	OUI	3 ^e	OUI	
Série 2 (ex-national)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	1 ^e *	OUI	1 ^e *	OUI	2 ^e	OUI	
Série 1 (ex-elite et ex-pro)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	1 ^e **	OUI	1 ^e **	OUI	

Remarque : Les ex-Junior FFC ayant 101 points et plus pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » à condition que ce soit en SIMPLE APPARTENANCE.

ACCUEIL A L'UFOLEP CYCLOSPORT SAISON 2022

FEMININES

EXTRAITS REGLEMENTS NATIONAUX

ACCES à la CARTE COMPETITEUR Licenciées Ufolep Adultes Féminines (17 ans et plus)

Lors de la demande de carte Cyclosport UFOLEP, la licenciée qui a une double appartenance, ou va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

Retrouvez tous ces tableaux sur le site National : fiches 9 à 16
[LIEN REGLEMENTS NATIONAUX](#)

II/ Nouvelle licenciée UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition (Cyclosport ou cyclocross) sera classée en catégorie « Féminines Ufolep » pour la pratique du cyclosport et/ou du cyclocross.

Toutefois, en cyclosport, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 4^e catégorie ou en 3^e catégorie.

Pour le cyclocross, si elle le désire, elle pourra être classée en 3^e catégorie.

Dans ces deux cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliquée le règlement « des montées » afférent à la catégorie choisie.

II/ Nouvelle licenciée UFOLEP prenant une double appartenance (voire une triple)

Nouvelle licenciée Ufolep prenant une double, voire triple, appartenance			en FSGT			
			Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
Catégories FFC	Sera classée en Cyclosport Ufolep	Sera classée en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classée en cyclosport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classée en cyclocross Ufolep
Pass'Cyclisme Adulte	Fém. ou 4a ou 3 ^e à la demande de la licenciée	Fém. ou 3 ^e à la demande de la licenciée	3 ^e – 4 ^e – 5 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e à la demande de la licenciée	Pas de catégories pour les Féminines en FSGT	Féminines ou 3 ^e cat. à la demande de la licenciée
Pass'Cyclisme Open Adulte	3 ^e	3 ^e	2 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e à la demande de la licenciée		
Série 3	3 ^e	3 ^e				
Juniors 1 ^e année	Fém. ou 4a ou 3 ^e à la demande de la licenciée	Fém. ou 3 ^e à la demande de la licenciée				
Juniors 2 ^e année	3 ^e	3 ^e				

Pour toutes ces catégories - Application du règlement « des montées » afférent à la dite catégorie Ufolep.

IV/ Licenciée UFOLEP sollicitant une double appartenance

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une « Pass'Cyclisme FFC » ou une « 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e catégorie FSGT » garde la catégorie Ufolep dans laquelle elle est classée au moment où elle demande une licence dans l'(les) autre(s) fédération(s).

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une licence FFC « Pass'Cyclisme Open » ou une « Série 3 FFC » sera classée en 3^e catégorie UFOLEP.

V/ Retour à la pratique d'anciennes licenciées UFOLEP en simple appartenance

ANCIENNES LICENCIEES UFOLEP						
Catégorie	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus
GS	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e			
Féminines	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e
3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e
2 ^e	3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e
1 ^e	2 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	Fém. ou 4a ou 3 ^e	3 ^e	Fém. ou 3 ^e	Fém. ou 3 ^e

Remarque – Application des critères de classification Ufolep pour celles qui demanderont une double licence

I/ ACCES à la CARTE « COMPETITEUR » Adultes Féminines FFC et ex-FFC de 17 ans et plus

- Licenciée UCI** - Toute licenciée classée « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cyclosport UFOLEP ».

I/ Carte « Compétiteur Cyclosport »

Catégories FFC	Licenciée, année en cours		Licenciée, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Pass'Cyclisme	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI
Pass'Cyclisme Open	3 ^e catégorie	OUI	3 ^e catégorie	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI
Série 3	3 ^e catégorie	OUI	3 ^e catégorie	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e	OUI
Série 2	2 ^e catégorie**	OUI	2 ^e catégorie**	OUI	3 ^e **	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e **	OUI
Série 1	1 ^e catégorie**	OUI	1 ^e catégorie**	OUI	3 ^e **	OUI	Féminines 4a ou 3 ^e **	OUI

Remarques - ** - Voir à la fin de cette fiche

CALENDRIER CYCLOSPORT 2022



VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L'ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » CYCLOSPORT

INSCRIPTIONS PAR INTERNET (retrouvez la procédure d'inscription sur ce livret). L'INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

DATE	Lieu	Caté	H.Départs	Circuit	Nb.Tours	Distance	Club Organisateur - Contact	Délégué	Observations - Remarques
27-févr	<u>Coëx</u> <u>Place Georges Clémenceau</u>	1è - 2è	14h 00	12 km	6	72 km	Coëx Olympique Cycliste GONZALEZ Maxime 99 Route des Sables 85190 AIZENAY gonzalezmaxime@outlook.fr	L.S Vendée Cyclisme	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	14h 02	**	5	60 km			
		4è	14h 04	**	4	48 km			
		F- 15/16	14h 04	**	4	48 km			
Sa 12 mars	<u>Courdault</u> <u>Commune de Bouillé - Courdault</u>	1è - 2è	15h	4,7 km	17 - 16	79,9 - 75,2 km	A.L Rives de l' Autise B.C RAULT Christophe 39 route de Niort 85420 Oulmes 06.10.56.13.47-02.44.37.65.50	S.S Nieul	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	15h 02	**	13	61,1 km			
		4è	15h 03	**	11	51,7 km			
		F - 15/16	15h 03	**	10	47 km			
		13 - 14	15h 03	**	5	23,5 km			
20 - mars	<u>Barbatre</u> <u>Grand Prix de la Ville</u>	1è - 2è	14h 30	7,5 km	11-10	82,5 - 75 km	V.C Venansault BOUYER Alain 4 La Garrière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	Le Perrier	
		3è	14h 32	**	9	67,5 km			
		4è - 15/16 -F	14h 34	**	7	52,5 km			
		15/16	**	**	**	**			
		F	**	**	**	**			
Lu 18 - avril	<u>Nieul/Autise</u>	1é - 2è	15h 00	6,6 km	12 - 11	79,2 - 72,6 km	A.L Rives de l' Autise B.C RAULT Christophe 39 route de Niort 85420 Oulmes 06.10.56.13.47-02.44.37.65.50 christophe.rault3@sfr.fr	C.C Séigné	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	15h 02	**	10	66 km			
		4è - 15/16	15h 03	**	10	52,8 km			
		F	**	**	7	46,2 km			
		13 - 14	**	**	4	26,4 km			
24 - avril	<u>Mouilleron</u>	1è - 2è	15H 03	7 km	12 - 11	84 - 77 km	Mouilleron:PETUYA Yvon Villeneuve 85000 Mouilleron Le Captif 02 51 62 16 63 06 46 60 11 66 petuya.yvon@orange.fr	V.S Dompierre	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	15H 06	**	10	70 km			
		4è-15/16	15H 09	**	7	49 km			
		F	15H 09	**	7	49 km			
		9 -10	15h 00	5 km	1	5 km			

12 - juin	<u>Le Perrier</u>	1ère	14h 30	7,1 km	12	85,2 km	WANTZ Jean Charles 11 Le Rohigo 56680 Plouhinec 06 82 93 26 83 le.perrier.vc@gmail.com	R.L St Maixent	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org				
	« Trophée Franck Audoux »	2ème	14h 30	**	11	78,1 km							
		3ème	14h 32	**	9	63,9km							
		4ème-15/16	14h 34	**	8	56,8 km							
		F	14h 34	**	7	49,7 km							
		13 - 14	14h 34	**	4	28,4 km							
Ve 17 - juin	<u>Ste Hermine</u> (Parc d'activités Vendée Atlantique)	1ère	20h	2,2 km	1h 15	+2 tours	Vélo Sport Langonnais Bonnaud Laurent 5 rue du Pontreau 85370 Le Langon 06 87 61 32 93 loloveloo@orange.fr	V.C Luçon	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org				
		2ème	20h	**	1h 15	+1 tour							
		3ème	20h 01	**	1h	+ 2 tours							
		4ème	**	**	1h	+1 tour							
		F	**	**	1h	+ 1tour							
	ATTENTION manifestation sous réserves	15/16	**	**	1h								
03 - juillet	<u>Venansault</u>	Matin : contre la montre (1er départ : 9h 30)					V.C Venansault BOUYER Alain 4 La Garrière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	V.C St Gilles	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org				
		1ère		10,6 km	1	10,6 km							
		2ème		**	**	**							
		3ème		**	**	**							
		4ème		**	**	**							
		F		**	**	**		Mouilleron					
		15-16		**	**	**							
		Après-midi											
		1ère - 2ème	15h 00	11 km	8 - 7	88 - 77 km							
		3ème	15H 02	**	6	66 km							
		4ème - 15 / 16	15H 04	**	5	55 km							
		F	15H 06	**	4	44 km							
		13 - 14	15H 06	**	3	33 km							
14 - juillet	<u>Landeronde</u>	1ère - 2ème	16h 00	4,3 km	20 - 18	86 - 77,4 km	V.C Venansault BOUYER Alain 4 La Garrière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	C.C Montois	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org				
jeudi		3ème	14h 00	**	16	68,8 km							
		4ème -15/16	14h 02	**	13	55,9 km							
		F	16h 02	**	10	43 km							
		13/14	16h 02	**	8	34,4 km							
15 au 17 juillet	NATIONAUX CYCLOSPORT UFOLEP - VILLIERS LA FAYE - 21												
24 - juillet	<u>Coëx</u> Attention : circuit avec portion de 1000m de chemin de remembrement (type Paris - Tours)	1ère	10h 30	7,5 km	10	75 km	Coëx Olympique Cycliste GONZALEZ Maxime 99 Route des Sables 85190 AIZENAY 06 27 65 96 57 gonzalezmaxime@outlook.fr	V.C Venansault	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org				
		2ème	10h 30	**	10	75 km							
		3ème	8h 30	**	8	60 km							
		4ème	8h 32	**	7	52,5 km							
		F	8h 32	**	7	52,5 km							
		15/16	8h 32	**	7	52,5 km							

30 - juillet	<u>Luçon</u>	1ère	16h 30	1,5 km	1h	+ 5 tours	V.C Luçonnais GATTEAU Guy 9 rue des Moutiers 85400 Luçon 06 16 31 01 37 guy.gatteau@orange.fr	Le Langon	
samedi		2ème	16h 30	**	1h	+ 2 tours			
		3ème	15h 15	**	50 mn	+ 5 tours			
		4ème	14h 00	**	50 mn	+ 2 tours			
		F	14h 00	**	50 mn				
		13 - 14	14h 00	**	40 mn	+2 tours			
		11 - 12	13h 15	**	7 tours				(Initiation)
07 - août	<u>St Gilles</u>	1ère	16h 00	1,1 km	temps	1h 30 + 5 tours	V.C St Gilles : ROBERT Alain 2 Impasse des Marronniers 85800 Givrand 06 03 59 44 27 alainrobert085@orange.fr	Coëx	
	Zone de La Bégaudière	2ème	16h 00	**	**	1h 30 + 5 tours			
	Rue des Artisans	3ème	14h 30	**	**	1h 15 + 5 tours			
		4a et 4b	13h 00	**	**	1h + 5 tours			
		F	13h 00	**	**	1h + 5 tours			
14/08/22	<u>La Chapelle Thémer</u>	1ère - 2ème	15h 00	9 km	9 - 8	81 - 72 km	Vélo Club Venansault BOUYER Alain 4 La Garrière 85190 Venansault 06 23 82 66 24 veloclubvenansault85@gmail.com	V3C	
		3ème	15H 02	**	7	63 km			
		4ème-15/16	15H 04	**	6	54 km			
		F	15h 04	**	5	45 km			
		13/14	15h 04	**	3	27 km			
04 - septembre	<u>Dompierre</u> (La Frelandière)	1ère - 2ème	15h 00	6,2 km	13	80,6 - 74,4 km	BLANCHARD Jean Noël 7 rue de La Gite 85170 Le Poiré / Vie 07 89 52 25 91 jnblanchard@hotmail.fr	C.C Montois	
		3ème	15h 02	**	10	62 km			
		4ème-15/16	15h 03	**	8	49,6 km			
		F	15h 03	**	8	49,6 km			
		13 - 14	15h 03	**	5	31 km			
		11 - 12	15h 03	**	2- (0,4km)	12 km			(Initiation)
25 - sept	<u>Sérigné</u> 34 ème édition des "Bosses Vendéennes" Cyclo, V.T.T et pédestre	EPREUVE DE MASSE OUVERTE A TOUS 8h à 9h : ROUTE 8h à 9h 30 : V.T.T 8h à 10 h : PEDESTRE				45-75-100 km 25 - 35 - 50 km 8-12-18 km	C.C Sérigné BERNARD Christophe 20 rue du Maréchal Leclerc 85370 Nalliers 07 89 60 12 51 c.c.serigne@gmail.com		
		Circuits VTT 25 et pédestres ouverts au Trail							

LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION VTT UFOLEP Vendée

Chers amis du Vélo Tout Terrain, dirigeants, bénévoles, compétiteurs et randonneurs,

L'année 2021 nous a permis de reprendre partiellement nos manifestations sportives, avec les contraintes imposées par le Ministère des sports que nous connaissons tous.

Sur vos organisations j'ai vu de l'enthousiasme et de la satisfaction dans le regard de tous, des gestes de solidarité envers les organisateurs et d'encouragements aux participants.

Avec les membres du comité Ufolep Vendée nous nous efforçons de répondre à vos doutes, questions et incertitudes toute l'année. Plus que jamais sur la bonne trace,en selle pour une nouvelle saison !

Sportivement

Fabrice Illiaquer – responsable de la commission VTT UFOLEP 85

QUELQUES POINTS DE REGLEMENT VTT X-COUNTRY 2022



En bleu les modifications pour cette saison

Compétitions ouvertes à tous les vététistes: licenciés UFOLEP, licenciés FFC et autres licenciés.

Un classement UFOLEP et un classement scratch seront effectués dans chaque catégorie.

Les récompenses, coupes et lots, ne seront pas distribués lorsqu'un participant sera absent à la remise.

Marqueront des points pour le championnat de Vendée : les licenciés Vendéens UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP.

Un règlement particulier concerne les doubles détenteurs de licence ; tous n'ont pas accès à la carte compétiteur (cf règlement national).

Attribution des points :

Classement individuel: le système d'attribution des points est le même pour toutes les catégories :

1er: 60 pts	2ème : 57 pts	3ème : 54 pts	4ème : 51 pts
5ème: 48 pts	6ème : 45 pts	7ème : 44 pts : - 1 pt

En fin de saison les points seront ainsi comptés :

- seront additionnés les points acquis lors de chaque manche
- chaque manche non participée comptera 0 point
- la participation à la finale sera pondérée à 1.5
- ET si le nombre de manches de la saison est > à 8 , 1 manche « joker » sera décomptée (c'est-à-dire, soit 1 manche non participée, soit la plus mauvaise).

En cas d'ex-acquos, il sera tenu compte en priorité: 1 - du nombre de manches disputées, 2 - de la place lors de la finale. Seules les personnes ayant fait au moins 3 courses inscrites au championnat UFOLEP VTT XC 85 seront récompensées (tout participant à au moins 1 course sera classé).

Cas des abandons: - plusieurs cas peuvent se présenter :

1 - si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc pointé il pourra être classé à l'issue de l'épreuve (selon l'ordre de passage des coureurs ayant fait le même nombre de tours pendant l'épreuve), et recevra les points pour le classement général individuel ou par équipe, qui lui seront attribués.

2 - si le coureur « casse » dans le premier tour, la manche sera comptée comme participée, et les points du dernier moins 1 point lui seront attribués.

3 – dans tous les cas, les abandons doivent être obligatoirement signalés à la table de marquage (sous peine de non-classement).

Organisation générale des journées :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à ceux qui ont déjà participé au championnat (en fonction du classement de l'année 2021). Les plaques de guidon sont à retirer à partir de 8H30 pour les départs du matin et 12H pour les départs de l'après –midi (caution de 3€ ou Pièce d'identité).

10 H 00 Départ

Masculins 13-14 ans ; Féminines 15-16 ; Féminines 17-40 ; Féminines 40+
Masculins 40-49 ; Masculins 50-59 et 60 + ; Tandem ; Féminines 13-14 ;

12 H 00

Remise des récompenses du matin

14 H	Départ	Masculins 15-16 ans ; Masculins 17-19 ans ; Masculins 20-29 ans ; Masculins 30-39 ans
16 H 20	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans
16 H 30	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans (tours de « découverte »)
17 H		Podium et récompenses

(cf règlements nationaux pour durées et distances max)

ATTENTION : L'APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1^{er} tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les masculins 13/14 partiront devant les 40-49, 50-59 et 60+ qui partiront devant les féminines et tandems , avec un décalage de 2 minutes.

Les féminines 13/14 partiront après toutes les catégories du matin.

Les catégories masculines 15-16 ans et les adultes 17-19 ans partiront après les adultes 20-29 et 30-39 ans (seniors A et B) avec un décalage de 2 minutes.

Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son quidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. (voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé). Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être **bouclé**.

Pour la catégorie Tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat. Une récompense spécifique pourra être remise lors de la soirée remise des récompenses.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le Championnat. Les sorties « poussins » (tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus. **Il s'agit d'une « découverte » au VTT de groupe.**

Les VTT à assistance électrique **ne participent pas aux épreuves du championnat départemental .**

Les circuits sont interdits **à la reconnaissance la veille de l'épreuve après le jour de la course sur les domaines privés.**

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET DE SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES **DEVONT** ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve avec le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et **du directeur de course** du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
 - **Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements**
 - **Chaque vététiste et accompagnateur s'engage à respecter les conditions sanitaires en vigueur**

Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant)
via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :

<https://www.ufolep-cyclisme.org>

rubrique calendrier National / je consulte je m'engage cf explications procédure au sein du livret et sur l'interface

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)	3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)	5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
8 € autres catégories	12 € Tandem	

Non licenciés UFOLEP :

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)	5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)	9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
12 € autres catégories	17 € Tandem	

- Inscription dérogatoire exceptionnelle jusqu'au vendredi soir (majoration 10€), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur. Ce coureur sera placé en fond de grille.

LE JOUR DE LA COURSE :

► Pour les inscrits en ligne :

- Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.
- Les participants ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.
- Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.
- Les autres inscrits doivent se munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Sélection pour le Championnat National

Trois conditions sont retenues pour pouvoir être sélectionné pour les nationaux :

- 1 – Avoir obtenu un carton compétiteur VTT UFOLEP en 2021 au sein d'un club Vendéen
- 2 – Prise en compte des résultats des premières manches du Championnat départemental (jusqu'au Régional, celui-ci compris. La présence au Championnat régional est obligatoire)
- 3 – Participations aux Nationaux précédents.

REGLEMENT INTER-CLUBS VTT 2022

Règlement du Trophée Inter-clubs UFOLEP : 27 mars – manche Des Scorpions, à Chantonnay

- le Trophée se déroule sur une seule journée, en même temps qu'une manche habituelle
- le club gagnant le Trophée devra l'organiser la saison suivante (si un club gagne 3 années consécutives le Trophée, il conservera cette récompense et l'organisation sera confiée à un autre club)
- il est ouvert aux clubs UFOLEP des autres départements

Décompte des points PAR CLUB:

- Dans chaque catégorie, le premier de chaque club marque autant de points que les points de son classement en Championnat de Vendée X COUNTRY UFOLEP

- Seront ajoutés par vététiste courant ce jour :
 - 5 points par enfant courant dans les catégories Benjamin, Minime, Cadet, Junior
 - 5 points par féminine (rq : une féminine roulant en catégorie « benjamin » fera gagner 10 points à son club)
- Seront ajoutés 20 points par club organisateur de manche X-COUNTRY UFOLEP 2022
- Le total obtenu sera multiplié par un coefficient relatif au nombre de vététistes présents à cette journée (en relation avec la liste des vététistes élaborée en début de saison – pour coefficient, cf document particulier du « Trophée inter-clubs UFOLEP » en possession des clubs)

Attention : seuls les participants ayant été classés sur 2 courses au championnat UFOLEP 85 2022 avant le jour du trophée (jour du trophée inclus), pourront marquer des points pour leur club.

- Le club ayant le plus de points se verra attribuer le Trophée des Clubs de Vendée Vtt Xc Ufolep 2022



CALENDRIER VTT 2022



L INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT (inscriptions en ligne - cf process sur le livret)

VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » VTT

Date	Nature	Titre	Lieu	Clubs Organisateurs	Délégué course
20-mars	X-Country	Manche X-Country	Saint Jean de Monts (Orivet)	ST Jean VC	La roue Libre St Maix
27-mars	X-Country	Manche X-Country + trophée des clubs	Chantonnay (Champ du Loup)	VC Chantonnay - Les Scorpions	Vttards Garnachoisi/SVF/Serigné
24-avr.	X-Country	Manche X-Country	Maché	Vttards Garnachoisi	VC Bazoges / VC Aizenay
15-mai	X-Country	Manche X-Country + Régional	La Pinière (Talmont)	VCO	RVC / SS Nieuil / VC Venansault
22-mai	X-Country	Manche X-Country	La Ferrière (Le Bois des Girondins)	RVC	VC Chantonnay - Les Scorpions
5 et 6 juin		National X-Country	Carignan (33)		
12-juin	X-Country	Manche X-Country	Aizenay (Les Vallées)	Aizenay Vélo Sports	VCO / Les Sables VC
26-juin	X-Country	Manche X-Country	La Garnache (Le Plessis)	Vttards Garnachoisi	Chauché VTT
3-juil.	X-Country	Manche X-Country + Finale	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise	ST Jean VC
17-juil.	Randonnée	La Rand'Olonne	Olonne sur Mer	VCO	
Nouvelle saison 2022-2023					
25-sept.	Randonnée	Les Bosses Vendéennes	Serigné	Cyclo club Serigné	
9-oct.	Randonnée	La Rando Mouilleronnaise	Mouilleron le Captif	Mouilleron Sports Cyclisme	
date à confirmer		Soirée Remise des prix de la saison 2022 VTT X COUNTRY			

CALENDRIER TRAILS ET ACTIVITES COMBINEES 2022

2-juil.	Trail et canicross	Course à Pied et canicross (sport athlétique qui associe un coureur à pied et un chien)	St Maixent sur Vie	La Roue Libre St Maixentaise	
11-sept.	Raid	Multisport famille et féminines (parcours - 20km)	Ste Cécile	Raid St Martin	

TUTORIEL INSCRIPTION EN LIGNE COURSES CYCLOSPORT et VTT

1. Se connecter au site : <http://www.ufolep-cyclisme.org>

La page suivante s'ouvre

The screenshot shows the homepage of the ufolep-cyclisme.org website. At the top, there's a banner for 'DIFFU SPORT' and 'Partenaire de l'UFOLEP'. Below it, a large graphic for 'Le meilleur pour 2022 Bonne année' features a penguin and a clock showing 18 hours and 49 minutes remaining. To the right, a box says 'Il y a 39 internautes connectés'. The main menu includes 'CARTES COMPÉTITEURS', 'CARTES COMPÉTITEURS', 'CALENDRIER NATIONAL', and 'CALENDRIER NATIONAL'. A red circle highlights the 'CALENDRIER NATIONAL' button, and an arrow points from the text 'Cliquez sur <> calendrier national <> ACCES PUBLIC <>' to it.

Cliquez sur « calendrier national » « ACCES PUBLIC »

2. Cette page s'affiche

Cliquez sur « cyclosport –BRS »
OU « VTT »
dans type d'épreuve

The screenshot shows the 'Calendrier National' search interface. It has a search bar with 'Type d'épreuve: cyclosport -BRS'. Below it are dropdown menus for 'Mois: TOUS', 'Année: 2022', and 'Épreuves: Toutes'. A red circle highlights the 'Année: 2022' dropdown. To the right, there are buttons for 'A venir' (highlighted with a red circle) and 'Terminées'. A red arrow points from the text 'Pensez à bien sélectionner l'année en cours' to the year dropdown.

Pensez à bien sélectionner l'année en cours

Cliquez sur « votre sélection » pour sélectionner votre département , et choisissez « 085 »

3. Cette page s'affiche (exemple ci-dessous , les courses sur lesquelles vous pourrez vous inscrire seront disponibles sur cette page – mise à jour régulière)

Choisissez la course à laquelle vous souhaitez vous engager

The screenshot shows the results of the search. It displays a list of events for 'Cyclosport BRS' in 2022. One event is highlighted: 'COUHÉ (ABBAYE DE VALENCE)' on '30/01/2022 CYCLOCROSS'. It shows 'Nb eng: 34' and a deadline of '28/01/2022 23:00'. A red circle highlights the event title. To the right, there are icons for 'OPEN FSGT FFC' and two informational icons ('+ i'). Red arrows point from the text 'puis après avoir lu les règlements et pris connaissance des modalités d'organisation de la course <> i <>' to the '+' icon and from the text ', cliquez sur <> + <> pour vous inscrire à l'épreuve' to the 'i' icon.

Liens vidéo pour explications complètes et paiement en ligne  en haut à droite sur la page d'accueil
[LIEN VIDEO pour les inscriptions individuelles avec paiement intégré](#)

Comme indiqué , les compétiteurs UFOLEP ont besoin de leur code d'accès (situé en bas à droite de leur carton compétiteur) pour s'inscrire aux courses

ATTENTION : les licenciés FFC qui s'inscrivent aux courses CYCLOSPORT doivent bien mentionner la catégorie relative au tableau d'équivalence décidé en commission CYCLOSPORT UFOLEP Vendée (consultable dans le règlement sur le livret)

Un message s'affiche comme quoi vous êtes bien inscrit.

Le jour de la course : pensez à bien amener comme d'habitude votre licence UFOLEP
(et licence « autre fédération » ou autres documents (cf règlement VTT) si vous n' êtes pas UFOLEP– ainsi que la copie de la validation internet),
votre carte compétiteur cyclosport ou VTT.

Si ultérieurement vous souhaitez voir si vous êtes bien inscrit, suivez la procédure « tutoriel gestion des inscriptions »

- Si ultérieurement vous souhaitez vous désinscrire de la course (possible jusqu'à 48h avant la course), faites la même procédure, le logiciel vous demandera si vous souhaitez vous désinscrire de la course

TUTORIEL GESTION INSCRIPTION EN LIGNE COURSES CYCLOSPORT et VTT

UFOLEP 85



CET ACCES AUX LISTES DES INSCRITS SUR UNE COURSE EST ACCESSIBLE A TOUS .
IL PEUT DONC SERVIR :

- A l'organisateur pour voir l'évolution des inscriptions, et éditer les listes d'inscrits
- Au responsable de clubs pour voir les cyclosportifs / vététistes de son club qui sont inscrits sur telle ou telle course
- Au cyclosportif / vététiste pour vérifier s'il est bien inscrit sur telle ou telle course

Suivre les mêmes étapes que pour les inscriptions jusqu'à voir la course.

The screenshot shows the 'Calendriers Cyclistes' website interface. At the top, it displays the date as 16:51:00:62. Below this, there are filters for 'Type épreuve' (Cyclosport circuit), 'Département' (085), 'Mois' (TOUS), and 'Année' (2018). A large green circle indicates 'Nbre épreuves : 18'. The main content area shows two race details:

- Cyclosport circuit COURSE CYCLOSPORT DU CHATEAU D'OLONNE**: Date: 25/02/2018, 23/02/2018. Engagements possible au départ (voir tarif). Total des engagés: 1. Details: Distances 70.4km, 2ème 70.4km, 3ème 67.6km, 4ème 52.8km, F: 44 km. Engagements en ligne: 1 engagement aux courses. Valeur adhésion au règlement.
- Cyclosport circuit COURSE CYCLOSPORT DE ST MAIXENT/VIE ROCHAT**: Date: 11/03/2018, 11/03/2018. Engagements possible au départ (voir tarif). Total des engagés: 1. Details: Distances 83.5km, 2ème 71.5km, 3ème 65.5km, 4ème 47.8km. Engagements en ligne: 1 engagement aux courses. Valeur adhésion au règlement.

A red arrow points from the text 'Choisissez votre course' to the first race detail. Another red arrow points from 'Cliquez sur
 « liste des engagés »' to the 'Engagements possible au départ' link in the first race detail. A third red arrow points from 'Cette page s'affiche' to the bottom right corner of the screenshot, where three buttons are visible: 'Imprimer la liste catégorie de valeur', 'Imprimer la liste catégorie d'âge', and 'Télécharger la liste au format XLS'.

Vous pouvez consulter les engagés.

Vous pouvez faire l'extraction de la liste des engagés sous plusieurs formes.

Les organisateurs pourront éditer la liste « imprimer par catégorie de valeur » pour le cyclosport ; ou par catégorie d'âge pour le VTT.

(aussi possible sous format excell)

This screenshot shows a detailed view of registered cyclists ('Etat des engagés'). It includes columns for Nom (Name), Club, Caté val (Category), Catégorie (Category), Note (Note), Engagé (Engaged), Affiliation (Affiliation), and Code barres (Barcode). A red circle highlights the 'Engagé' column header. At the bottom, there are three buttons: 'Imprimer la liste catégorie de valeur', 'Imprimer la liste catégorie d'âge', and 'Télécharger la liste au format XLS'.

Puis enregistrer le fichier dans votre ordinateur , il se présente ainsi

Etat des engagés									
Dossard	Nom	Club	Caté val	Catégorie	Note	Engagé	Affiliation	Code barres	
0	BELANGEON JOACHIM	AVENIR CYCLISTE BOURGANEUF	1re caté	Adulte Masculin 30/39 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	CLAMONT ANTHONY	AVENIR CYCLISTE BOURGANEUF	1re caté	Adulte Masculin 40/49 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	GAMBARD SERGE	UNION CYCLISTE FELLETIN EN CREUSE	1re caté	Adulte Masculin 50/59 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	LEBRAUD LIONEL	US NANTIAIS CYCLO EPMB	1re caté	Adulte Masculin 40/49 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	MAUMY JEAN LUC	AVENIR CYCLISTE ST VAURY	1re caté	Adulte Masculin 50/59 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	MEUNIER OLIVIER	LES DEMONS DE GUERET	1re caté	Adulte Masculin 30/39 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	PERRIER REGIS	UNION CYCLISTE LUBERSAC	1re caté			<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		
0	THOMAS THEO	BRIONNE ROSELLE AVVENTURE	1re caté	Adulte Masculin 17/19 ans		<input checked="" type="checkbox"/>	UFOL		

Une fois imprimé , vous pouvez utiliser ce document pour faire émarger vos coureurs

Si vous éditez la liste sous format excell, vous pouvez ensuite faire les tris et ajouts que vous souhaitez.
Et aussi le présenter avec une colonne « émargement ».



JE SUIS SPORTIF JE PRATIQUE DANS LA NATURE



 Je ne jette rien dans la nature, j'utilise les poubelles et je trie mes déchets

 Je ne ramasse et ne cueille aucune fleur, je les préfère dans le milieu naturel

 Je ne sors pas des sentiers identifiés (terrain sports mécaniques, circuit VTT ou cyclosport, sentier de randonnée ...)

 Je stationne ma voiture sur un emplacement réservé à cet usage

 Je privilégie le covoiturage pour me rendre sur les lieux de pratique sportive

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDÉE

Le Comité Départemental UFOLEP Vendée s'est engagé dans une charte de respect des principes du développement durable en partenariat avec



Dans chaque département, une équipe de professionnels est à votre écoute pour trouver :

- l'adresse d'un club
- un lieu de pratique
- un calendrier de manifestations sportives, des stages de formation
- les modalités d'affiliation, d'assurance et de prise de licence

UFOLEP 53

33 bis allée du vieux St Louis
53014 Laval Cedex
Tél : 02 43 53 07 17
Fax : 02 43 67 01 73
ufolep53@fal53.asso.fr

UFOLEP 72

18 rue Béranger
72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 27 23
Fax : 02 43 39 27 26
ufolep72@alaligue.org

UFOLEP 44

9 rue des olivettes- BP 74107
44000 Nantes
Tél 02 51 86 33 34
Fax 02 51 86 33 29
ufolep44@fal44.org

UFOLEP 49

14 bis, av. Marie Talet
49100 Angers
Tél : 02 41 96 11 53
Fax : 02 41 60 85 95
ufolep49@wanadoo.fr

UFOLEP 85

Maison des Sports
202 Bd A. Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 07 71 06 57 24
ufolep.85@gmail.com
www.cd.ufolep.org/vendee
et sur FACE BOOK

Retrouvez nous sur
FACEBOOK
UFOLEP 85



UFOLEP PAYS DE LA LOIRE

Maison des sports
44 rue Romain Rolland Bat C
44100 NANTES

02 40 38 34 57

ufoleppaysdeloire@gmail.com
www.cr.ufolep.org/paysdeloire



L'Ufolep, un acteur du réseau de la Ligue de l'Enseignement

